

Collection

Working paper

Tiers-secteur et État-providence au Danemark : une refondation du modèle social ?

Pol Cadic

Juillet 2013

Avec le soutien de



L'Europe pour
les citoyens



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE



Le Think tank européen **Pour la Solidarité** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, **Pour la Solidarité** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.



Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pouirlasolidarite.be

www.pouirlasolidarite.be

Les cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par Denis Stokkink

La Transition : un enjeu économique & social pour la Wallonie, Cahier n° 32, Mars 2013

Perspectives des instruments européens pour la réinsertion des détenus : quels moyens pour quels résultats ?, Cahier n° 31, Février 2013

Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles, Cahier n° 30, novembre 2012

L'intégration des Primo-arrivants en Wallonie et à Bruxelles, Cahier n° 29, Juin 2011

Les emplois verts, nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe, Cahier n°28, mai 2012

Vieillessement actif et solidarité intergénérationnelle : constats, enjeux et perspectives, Cahier hors - série, Mars 2011

Services sociaux d'intérêt général : entre finalité sociale et libre-concurrence, Cahier n° 27, Mars 2011

Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives, Cahier n° 26, Mars 2011

Agir pour une santé durable - Priorités et perspectives en Europe, Cahier n° 25, Janvier 2011

La lutte contre la pauvreté en Europe et en France, Cahier n° 24, Novembre 2010

Inclusion sociale active en Belgique, Cahier hors-série, Novembre 2010

Responsabilité sociétale des entreprises. La spécificité des sociétés mutuelles dans un contexte européen, Cahier n° 23, 2010

Concilier la vie au travail et hors travail, Cahier hors-série, 2010

Faut-il payer pour le non-marchand ? Analyse, enjeux et perspectives, Cahier n° 22, 2009

Mobilité durable. Enjeux et pratiques en Europe, Série développement durable et territorial, Cahier n° 21, 2009

Alimentation : circuits courts, circuits de proximité, Cahier n° 20, 2009

L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique, Cahier n° 19, 2009

Europe et risques climatiques, participation de la Fondation MAIF à la recherche dans ce domaine, Cahier n° 18, 2009

Construire des villes européennes durables, tomes I et II, Cahiers n° 16 et 17, 2009

Europe, énergie et économie sociale, Cahier n° 15, 2008

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Cahier n° 14, 2007

Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives, Cahier n° 12 (n° 13 en version néerlandaise), 2007

Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres, Cahier n° 11, 2007

La diversité dans tous ses états, Cahier n° 10, 2007

Libéralisation des services et du secteur associatif, Cahier n° 9, 2007

Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques, Cahier n° 8, 2006

La reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ? Cahier n° 7, 2006

Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise, Cahier n° 6, 2006

Ce working paper est une publication électronique qui peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Sommaire

Introduction	7
I. Histoire du tiers-secteur au Danemark.....	9
A. La première période : le mouvement coopératif au XIX ^{ème} siècle	9
B. Tiers-secteur et État-providence danois	10
C. La seconde période : de nouvelles entreprises sociales à partir des années 1970.....	11
D. Troisième période : vers une économie sociale ?.....	12
E. Récapitulatif : une relation historique mouvante entre l'État danois et le tiers-secteur.....	13
II. Le tiers-secteur danois aujourd'hui.....	15
A. Composition du tiers-secteur au Danemark	15
1. Présentation générale.....	15
2. Le secteur des organisations à but non lucratif (voluntary organizations)	17
3. Les entreprises sociales.....	20
B. Législation relative au tiers-secteur	21
III. L'innovation sociale en vogue au Danemark	24
A. Définition de l'innovation sociale au Danemark	24
B. Municipalités et innovation sociale	25
C. Réseaux, institutions et organisations de promotion de l'innovation sociale	26
IV. Initiatives d'économie sociale et d'entrepreneuriat social au Danemark	29
A. Les entreprises d'insertion.....	29
B. Économie sociale et transition énergétique : le cas des parcs éoliens coopératifs.....	31
1. Un engagement politique historiquement important	31
2. Une coopérative d'énergie renouvelable de grande envergure : le parc de Middelgrunden	32
C. Réseaux, centres de recherche et institutions de l'économie sociale danoise	32
Conclusion	34

Bibliographie 35

Introduction

L'économie sociale représente 7,2% de l'emploi rémunéré total du Danemark en 2010 (presque 200 000 emplois)¹ et l'emploi rémunéré a augmenté de 21,60% dans ce secteur entre 2002/2003 et 2009/2010². Malgré cette importance réelle, elle est peu reconnue en tant que secteur d'activité. Plus précisément, le terme même d'« économie sociale » ne fait pas l'unanimité au Danemark. « *Au Danemark, l'économie sociale est utilisée pour parler de l'impact des organisations de la société civile sur la démocratie et la prestation de services sociaux.* »³

L'entrepreneuriat social, quant à lui, connaît un boom ces dernières années. Toutefois, « *lorsque les termes d'« entreprises sociales » sont utilisés, ils concernent tout d'abord le discours sur la politique active du marché du travail et l'ambition de rendre les Petites et Moyennes Entreprises plus socialement responsables en matière d'intégration de personnes sans emploi dans le marché de l'emploi [ou de groupes en difficultés (chômeurs de longue durée, personnes souffrant de handicap)]. Le concept d'entreprises sociales au Danemark est utilisé pour faire entrer la notion de cohésion sociale et de responsabilité sociale des entreprises dans les discours politiques danois mais rarement comme un concept combinant des activités sociales / participatives et économiques au sein de l'économie sociale.* »⁴ Comme le montre le tableau suivant, même si le concept d'économie sociale est utilisé tant par les autorités publiques que les entreprises de l'économie sociale et le monde académique, les concepts de secteur associatif et du tiers-secteur non-lucratif sont plus reconnus. C'est pourquoi, dans la suite de ce working paper, nous serons amenés à utiliser de façon fréquente le terme de tiers-secteur.

Acceptation du concept d'économie sociale			Acceptation d'autres concepts liés à l'économie sociale		
<i>Par les autorités publiques</i>	<i>Par les entreprises de l'économie sociale</i>	<i>Par le monde académique et scientifique</i>	<i>Entreprises sociales</i>	<i>Secteur associatif</i>	<i>Troisième secteur</i>
**	**	**	**	***	***

Légende : * : acceptation faible ; ** : acceptation moyenne ; *** : acceptation forte

Source : Monzón, Chaves, *L'économie sociale dans l'Union européenne*, 2012, pp.43,45.

¹ José Luis Monzón, Rafael Chaves, rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), *L'économie sociale dans l'Union européenne*, Bruxelles : Comité économique et social européen, 2012, p.53.

² *Ibid.* p.54.

³ Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=412, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 17/06/2013, sur base de : Lars Hulgård, Thomas Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, Working Paper no. 04/08, Liège: EMES European Research Network, 2004.

⁴ *Ibid.*

La place de l'État est prépondérante au Danemark en ce qui concerne la fourniture et le financement des services sociaux.⁵ En cela, le Danemark est typique du modèle de protection sociale scandinave dans lequel « *l'État joue un rôle d'organisateur et met à disposition des usagers des services à moindre coût voire gratuits et accessibles à tous, comme par exemple les soins de santé, financés par les impôts.* »⁶ Ce rôle de l'État a joué bien évidemment un rôle dans le développement du tiers-secteur. On peut énumérer plusieurs raisons qui amènent les pouvoirs publics à peu encadrer et développer le tiers-secteur :

- manque d'un cadre général pour les coopératives sociales ;
- hostilité quant au rapprochement des termes « *social* » et « *économie* » ;
- l'inutilité d'entreprises sociales aux côtés d'un État-providence puissant.⁷

Toutefois, depuis les années 1990, le Secrétaire général de la « *Church Cross Army* », la plus grande association danoise de bénévoles dans la fourniture de services sociaux (350 employés et 6000 volontaires) a observé une tendance des pouvoirs publics à intégrer les organisations non lucratives dans la fourniture publique de services sociaux et de santé. « *Si le secteur non-lucratif devient le premier responsable de la fourniture de services sociaux et de solutions aux problèmes sociaux, il y'a un risque clair que ce secteur puisse perdre sa capacité à agir comme un "contre-pouvoir critique, une alternative provocante un pionnier innovateur".* »⁸ En effet, bien que soutenant de plus en plus les organisations du tiers-secteur, les pouvoirs publics danois restent dominants. « *[On] devrait toujours garder en tête que les entreprises sociales ne peuvent pas être comprises sans prendre en considération les structures socio-économiques, politiques et historiques dans lesquelles elles évoluent. Il est donc logique que les entreprises d'insertion danoises [mais aussi toutes les autres entreprises sociales] soient plus dépendantes des subventions publiques que les entreprises sociales de pays proches du modèle d'État-providence résiduel.* »⁹ Ainsi, on peut se demander si le développement du tiers-secteur transforme le modèle social danois.

Dans une première partie, nous étudierons l'histoire du tiers-secteur au Danemark et ses évolutions en particulier en relation avec l'État-providence. Ensuite, nous mettrons en évidence les différentes composantes du secteur et les règles qui l'encadrent. Les deux derniers chapitres seront consacrés au concept d'innovation sociale, qui prend de plus en plus d'importance, et à quelques initiatives d'économie sociale et d'entrepreneuriat social.

⁵ Karsten Frøhlich Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: David-Karl Hubrich, Eva Bund, Björn Schmitz, Georg Mildenerberger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, TEPSIE, Bruxelles: Commission européenne, DG Recherche, 2012, p.74.

⁶ Ariane Fontenelle, *Les modèles scandinaves de protection sociale*, http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/WP2008_02modeles_scandinaves_protection.pdf, Think Tank européen *Pour la solidarité*, 2008, p.5, consulté le 14/06/2013.

⁷ Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=412, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 17/06/2013, sur base de : Lars Hulgård, Thomas Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, Working Paper no. 04/08, Liège: EMES European Research Network, 2004.

⁸ Traduit de l'anglais par l'auteur : Lars Hulgård, Thomas Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, Working Paper no. 04/08, Liège: EMES European Research Network, 2004, p.43.

⁹ *Ibid.* p.39.

I. Histoire du tiers-secteur au Danemark

A. La première période : le mouvement coopératif au XIX^{ème} siècle

La première période de l'économie sociale danoise est caractérisée par les mouvements de coopératives agricoles et ouvrières. De plus, le passage de la monarchie absolue à la démocratie et la rédaction de la Constitution de 1849 a permis la création de très nombreuses associations.¹⁰ Dans les années 1850, le mouvement coopératif a entraîné le développement des coopératives agricoles, de consommateurs, de production et de crédit.¹¹

– Le mouvement des coopératives agricoles

Le mouvement danois des coopératives agricoles avait deux objectifs principaux : servir les intérêts économiques mais aussi culturels, éducatifs et politiques des populations rurales. Ce mouvement était fortement lié à celui créé par Nicolaj Frederik Severin Grundtvig (1783–1872) : le mouvement des écoles populaires (Højskolebevægelsen, Danish Folk High Schools) marque encore aujourd'hui le pays. À partir des années 1850, le mouvement agricole était fortement influencé par Grundtvig et son idée d'écoles accessibles à toutes les classes sociales et cultures afin de forger un esprit commun. Il créa la première école populaire en 1844 ; en 2004, elles étaient au nombre de 82 au Danemark et de 400 dans les cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande). Ces écoles populaires sont des écoles indépendantes pour l'apprentissage des adultes sans examens formels. Elles fournissaient une éducation aux étudiants-agriculteurs les rendant capables de participer à la vie politique locale et nationale. La seconde caractéristique de ces écoles était le travail fait autour des intérêts économiques des agriculteurs par la création de coopératives qui leur permettaient de gagner en contrôle sur de nombreux aspects de leur production et de leurs vies. Encore aujourd'hui, de nombreux députés nationaux danois des principaux partis libéraux, sociaux-libéraux et sociaux-démocrates expriment l'importance de la pensée et de l'action de Grundtvig sur la vie politique danoise. Certains députés ont même participé aux écoles populaires.¹²

Les coopératives sont toujours d'une importance significative pour l'agriculture danoise qui *« repose sur de petites exploitations familiales qui fonctionnent sur le mode de coopératives, l'objectif étant de mettre en commun les moyens de production afin de créer les meilleures conditions économiques possibles pour les agriculteurs. Cette organisation constitue la clé du succès de ces productions. [...] Ainsi, "99% des agriculteurs danois sont membres [et donc copropriétaires] de coopératives" [...] »*¹³

¹⁰ Pour tout le paragraphe : Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.74.

¹¹ VITA Europe, *Denmark: cooperatives*, in: *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html?cnt=97828>, consulté le 01/07/2013.

¹² Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2004, pp.5–6.

¹³ Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=412, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 17/06/2013, sur base de : Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2004.

- Coopératives et mouvement ouvrier¹⁴

Les coopératives ouvrières sont issues d'un autre mouvement que celui initié par Grundtvig. Le mouvement ouvrier était bien plus réticent à la création de coopératives comme moyen d'amélioration des conditions de vie. Cette réticence, voire hostilité, persista jusqu'en 1898 lors d'un congrès du parti social-démocrate qui demanda la plus grande prudence quant à la création d'entreprises coopératives. Toutefois, des coopératives de production ont été formées un peu plus tôt durant les années 1870 en relation avec le mouvement ouvrier, mais elles mirent fin à leurs activités peu de temps après. La dernière coopérative de production fut créée en 1984. Ensuite, le mouvement ouvrier se concentra sur plusieurs activités :

- la production et vente en détail de logements bon marché. En 2000, 1,2 millions des 5,5 millions d'habitants au Danemark vivaient dans des coopératives d'habitation ;
- la création de lieux de travail pour des personnes ayant des difficultés à en trouver un.

B. Tiers-secteur et État-providence danois

Un acte capital de l'histoire danoise est la ratification de l'accord de Kanslergade en 1933 qui mit en place les réformes qui ont mené au modèle de protection sociale dans lequel l'État joue le rôle principal et central en tant qu'institution responsable du bien-être des citoyens. Les organisations de bénévoles et les associations caritatives privées sont cantonnées aux services que peuvent fournir difficilement les services publics. Ainsi, l'État-providence danois connut un fort développement durant les années 1960 et 1970. Le « *Danish Social Assistance Act* » de 1976 renforça la régulation étatique des organisations de bénévoles notamment par le financement quasi-exclusif des dépenses opérationnelles.¹⁵

La récession économique des années 1980 changea la donne. En particulier, le rôle de l'État comme seule institution responsable du bien-être des citoyens fut remis en cause. Des demandes alternatives apparurent, ce qui mena à une plus grande prise en compte des organisations non lucratives et une volonté de décentralisation du pouvoir étatique.¹⁶ Ainsi, la section 18 du « *Consolidation Act on Social Services* » de 1998, plusieurs fois amendé depuis, met en avant les conseils municipaux en coopération avec les organisations non lucratives dans la fourniture de services sociaux :

- (1) « *Le Conseil municipal doit coopérer avec les organisations sociales de bénévoles et les associations.* »

¹⁴ Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2004, pp.6-7.

¹⁵ Pour tout le paragraphe : Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.74.

¹⁶ *Ibid.*

(2) *Le Conseil municipal doit allouer chaque année un montant pour le soutien au travail bénévole social.* »¹⁷

C. La seconde période : de nouvelles entreprises sociales à partir des années 1970

– Programmes de développement transsectoriels¹⁸

L'État-providence danois prenant de plus en plus d'importance à partir des années 1960, de nombreux services sociaux liés aux mouvements coopératifs ont été pris en main par le secteur public. Notamment, les institutions autonomes (« *self-owning institutions* ») étaient des organisations privées mais intégrées de fait dans le secteur public. La seconde période pour les entreprises sociales a débuté à la fin des années 1960 avec l'apparition de nouvelles organisations sans lien avec les deux mouvements coopératifs cités précédemment puisqu'elles étaient soutenues financièrement par les pouvoirs publics, voire même créées par l'engagement d'acteurs du secteur public. Ces nouvelles entreprises locales dans une stratégie bottom-up étaient influencées par la rébellion estudiantine de 1968 mais aussi par la philosophie de Grundtvig. Depuis 1985, différents programmes dans le champ des politiques sociales et de la Ville aux niveaux national et européen ont encouragé l'établissement et la dissémination d'entreprises sociales. Le plus grand de ces programmes, appelé « *Programme de développement social* » lancé entre 1988–1992 par le Ministre des Affaires sociales, a développé de nombreuses entreprises sociales. La philosophie de Grundtvig et les écoles populaires ont été utilisées afin de légitimer cette stratégie. Durant cette seconde période du tiers-secteur danois qui gagna en force à partir du milieu des années 1980, la politique sociale prit un nouveau virage avec l'appui des autorités publiques envers les nouvelles entreprises sociales dans la lutte contre l'exclusion sociale.

– La transition vers des programmes sociaux actifs (« *active welfare programmes* »)¹⁹

La seconde période du tiers-secteur danois a été influencée par la transformation du modèle d'État-providence vers des politiques sociales actives appelées « *active line* » qui ont renforcé le lien entre les politiques actives du marché du travail et le modèle des entreprises sociales. Une réforme de 1994 a eu pour but de transformer la politique du marché du travail de passive à active en relation avec des acteurs locaux et régionaux publics et du secteur non lucratif. L'approche s'est plus tournée vers les besoins : des offres d'activation peuvent être faites depuis 1994 à différents moments de la période de chômage en lien avec

¹⁷ Traduit de l'anglais par l'auteur : Ministry of Social Affairs and Integration, *Consolidation Act on Social Services*, http://english.sm.dk/MinistryOfSocialWelfare/legislation/social_affairs/social_service_act/Sider/Start.aspx, consulté le 17/06/2013.

¹⁸ Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2004, pp.7–8.

¹⁹ Pour tout le paragraphe : *Ibid.* pp.8–9.

les besoins des chômeurs et du marché du travail. Chaque personne sans emploi est insérée dans un « *plan personnel* », en accord avec les services publics, qui est la base des mesures d'activation (éducation, formation etc.). Les entreprises sociales, notamment les entreprises d'insertion, sont ainsi devenues actrices des politiques sociales et du marché du travail actives (éducation, formation). De par cette nouvelle politique, les entreprises d'insertion ont connu un fort développement. Par exemple, 20% des activités organisées précédemment par le système de service à l'emploi sont de la responsabilité d'organisations non-publiques.

La moitié des organisations de bénévoles ont été créées après 1975 et un quart après 1990. Le bénévolat a quant à lui connu une très forte poussée ces vingt dernières années : entre 1993 et 2004, le nombre de bénévoles est passé d'un quart à un tiers de la population.²⁰ On comprend donc que cette deuxième période du tiers-secteur danois est capitale dans le développement du secteur et dans sa vitalité actuelle.

D. Troisième période : vers une économie sociale ?²¹

Deux facteurs essentiels différencient la deuxième de la troisième période :

- les leaders des nouvelles entreprises sociales ont pris conscience qu'ils appartenaient à un réseau de l'économie sociale européenne ;
- et le mouvement coopératif danois en lien avec le mouvement des travailleurs et le parti social-démocrate ont montré un intérêt nouveau pour les entreprises sociales.

Dans les années 1980 et 1990, le mouvement coopératif ne reconnaissait pas les nouvelles entreprises sociales. La situation était similaire à celle connue lors du congrès du parti social-démocrate de 1898 qui demandait aux organisations ouvrières de faire attention à l'engagement coopératif. En particulier, le mouvement des coopératives de travailleurs était sceptique quant au soutien à apporter à ces nouvelles entreprises sociales qui opéraient dans les domaines de la fourniture de services sociaux et de l'intégration sociale et professionnelle.

Cette attitude est en train de changer. En effet, l'Union des coopératives danoises (*Det Kooperative Fællesforbund* ou DKF) ainsi que d'autres acteurs du mouvement des travailleurs ont lancé quelques initiatives afin de coopérer avec des nouvelles entreprises sociales, des ONG et des associations de bénévoles. Ceci représente un changement dans le discours, alors que les entreprises sociales restent encore grandement dépendantes des fonds publics. Mais l'économie sociale est peu à peu reconnue par d'autres acteurs, d'abord les pouvoirs publics puis entre autres le mouvement coopératif, comme un acteur de la protection sociale par la fourniture de services sociaux, notamment par l'intégration économique, sociale et politique. De nouvelles entreprises sociales sont lancées par le tiers-secteur et des initiatives locales de bénévoles.

²⁰ Anne Liveng, *Denmark*, in : Jacques Defourny, Victor Pestoff (eds.), *Images and concepts of the third sector in Europe*, Liège: EMES European Research Network, Working Paper no. 08/02, 2008, pp.13-14.

²¹ Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2004, pp.9-10.

E. Récapitulatif : une relation historique mouvante entre l'État danois et le tiers-secteur

Benjamin Gidron, Ralph M. Kramer et Lester Salamon ont publié en 1992 leur livre *Gouvernement and the Third Sector* dans lequel ils mettent en évidence quatre modèles de relations entre l'État et le tiers-secteur. Le tableau suivant présente ces différents modèles selon deux fonctions qui sont le financement et la fourniture de services. La dernière ligne du tableau inscrit l'histoire danoise dans cette relation État – tiers-secteur.

Modèles de relations entre l'État et le tiers-secteur selon Gidron, Kramer et Salamon (1992)				
Fonctions :	Modèle dual	Modèle collaboratif	Modèle de l'État dominant	Modèle du tiers-secteur dominant
– Financement	État/tiers-secteur	État	État	Tiers-secteur
– Fourniture de services	État/tiers-secteur	Tiers-secteur	État	Tiers-secteur
Périodes historiques correspondantes au Danemark	1849–1890	1890–1945	1945–1980	Aucune correspondance

Source : Lars Skov Henriksen, Peter Bundesen, *Voluntary-Statutory Relationships in the History of Danish Social Welfare*, 2003, p.19.

Suite à la rédaction de la Constitution danoise en 1849, la première phase jusqu'en 1890 dépeint un ensemble de politiques sociales libérales qui ont soutenu un modèle dual où les deux entités ont été responsables à la fois du financement mais aussi de la fourniture de services. Dans une idée de responsabilité individuelle, de nombreuses initiatives philanthropiques ont émergé.²²

Ensuite, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, on peut remarquer la mise en place d'un modèle collaboratif entre un secteur public responsable du financement et un tiers-secteur lui en charge de l'exécution des services à la population. Ce partenariat a été possible grâce à l'introduction de nouveaux droits sociaux et à l'importance croissante de la responsabilité publique dans une époque de développement industriel et de mise en lumière de graves problèmes sociaux. Cette collaboration était basée sur l'idée que la force de l'État était sa capacité à collecter des ressources via l'impôt pour le redistribuer, et celle du secteur philanthropique son sens du devoir et de l'engagement.²³

²² Lars Skov Henriksen, Peter Bundesen, *Voluntary-Statutory Relationships in the History of Danish Social Welfare*, http://www.soc.aau.dk/fileadmin/user_upload/CASTOR/Arbejdspapirer/Arbpapir_nr14.pdf, Sociologisk Arbejdspapir no. 14, Aalborg Universitet: Sociologisk Laboratorium, 2003, p.22, consulté le 02/07/2013.

²³ *Ibid.* pp.20, 22.

Durant la troisième période social-démocrate de l'Après-guerre a été créé un État-providence universel dominant aussi bien dans le financement que dans la mise en place des services sociaux. La responsabilité publique et les droits individuels étaient des principes primordiaux. Le tiers-secteur n'a pas connu dans le même temps de décroissance mais une transformation de son activité principale. De par son rôle amoindri dans la fourniture de services sociaux, son action de groupe de pression et de représentation de groupes particuliers s'est renforcée.²⁴

Enfin, depuis les années 1980 et jusqu'à aujourd'hui, l'État-providence universel danois subit de fortes critiques, ce qui donne des marges de manœuvre plus importantes pour les acteurs du tiers-secteur. L'idéologie dominante au Danemark mais aussi en Europe tend à renforcer l'action de la société civile, dont le tiers-secteur et les organisations de bénévoles. Cette dernière période ne correspond parfaitement à aucun modèle de Gidron, Kramer et Salamon. Les organisations de bénévoles et le tiers-secteur sont encore insérés dans un modèle d'État dominant où l'État finance les services sociaux par l'impôt et encadre clairement les services effectués par les organisations non-publiques. Toutefois, on peut remarquer quelques ressemblances avec le modèle coopératif des années 1920 et 1930 encouragé par les gouvernements danois successifs.²⁵

Nous avons pu montrer dans cette première partie que le tiers-secteur a eu des rôles différents au Danemark. Il est depuis une vingtaine d'années en croissance. Dans la deuxième partie de ce working paper, nous allons présenter la composition du tiers-secteur danois actuel et les règles qui l'encadrent.

²⁴ *Ibid.* pp.20-22.

²⁵ *Ibid.* pp.21-22.

II. Le tiers-secteur danois aujourd'hui

Ce chapitre met en lumière le développement du tiers-secteur au Danemark et ses différentes composantes : secteur non lucratif, associations, coopératives, mutuelles et entreprises sociales. Dans un second temps, les règles législatives et fiscales qui l'encadrent seront explicitées.

A. Composition du tiers-secteur au Danemark

1. Présentation générale

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction du working paper, l'économie sociale représente une part importante de l'emploi rémunéré au Danemark et connaît un très fort boom, particulièrement dans les coopératives depuis dix ans. Le tableau suivant résume la situation de l'économie sociale au Danemark.

Composantes de l'économie sociale danoise					
Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Entreprises sociales	
Emploi rémunéré (2009–2010)					TOTAL
70 757	4 072	120 657			195 486

Évolution de l'emploi rémunéré dans l'économie sociale au Danemark					
Emplois en 2002–2003		Emplois en 2009–2010		Variation de l'emploi entre les deux périodes	
Coopératives	Associations	Coopératives	Associations	Coopératives	Associations
39 107	120 657	70 757	120 657	80,93%	0,00%

Nombre de bénévoles au Danemark		
Date	Pourcentage de la population adulte	Nombre de bénévoles
2011	43%	1 949 371
2004 ²⁶		environ 1 500 000

Source : Monzón, Chaves, *L'économie sociale dans l'Union européenne*, 2012, pp.47,52,55,56.

²⁶ Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.85.

Le tableau suivant précise la structuration de l'économie sociale danoise et ses caractéristiques.²⁷

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU DANEMARK

Tableau 6.8 (*)

Coopératives et autres structures similaires	Mutuelles et autres structures similaires	Associations, fondations et autres structures similaires
- Coopératives agricoles: (1) (2009: 11 coopératives 35 000 emplois 99 000 coopérateurs) - Coopératives de consommateur (2009: 382 coopératives 19 098 emplois 1 670 000 coopérateurs) - Coopératives bancaires: (2009: 20 coopératives 659 emplois 67 000 coopérateurs) - Coopératives industrielles: (2009: 110 coopératives) 16 000 emplois 4 803 coopérateurs	- Mutuelles et autres structures: (2) (2009: 53 structures 4 072 emplois)	- Associations et fondations (2004: 120 657 emplois 12 877 structures)
70 757 emplois 523 entreprises 1 840 803 coopérateurs	4 072 emplois 53 structures	120 657 emplois 12 877 structures

(*) Source: Jakobsen, G. (Copenhagen Business School et Research Center for Social Entrepreneurship, université de Roskilde).

(1) Source: Rapport d'évaluation de Cooperatives Europe, 2010.

(2) Chiffres de l'ICMIF pour 2010. Comprend les fonds de pension.

D'autres sources indiquent les données suivantes:

Pour les associations et autres structures similaires, Johns Hopkins (2004) indique 140 620 emplois ETP.

Pour les coopératives et autres structures similaires, Jakobsen, sur la base de Danmarks Statistik (2009), indique 32 976 emplois et 1 726 entreprises.

Le mouvement coopératif tient une place particulièrement importante dans l'économie sociale danoise²⁸ :

- les coopératives agricoles sont de grands exportateurs ;
- les coopératives de consommateurs ont une part de marché de 35% ;
- les coopératives de logement offrent 18% de la demande de logement ;
- et 80% des fournisseurs d'énergie éolienne sont des coopératives.

²⁷ Monzón, Chaves, *L'économie sociale dans l'Union européenne*, 2012, p.60.

²⁸ VITA Europe, *Denmark: cooperatives*, in: *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html?cnt=97828>, consulté le 01/07/2013.

2. Le secteur des organisations à but non lucratif (« *voluntary organizations* »)

Le secteur des organisations non lucratives est un domaine étudié depuis peu au Danemark. Une étude publiée en 2006 par le Centre national danois pour la recherche sociale sur le secteur du bénévolat (« *voluntary organizations* ») est une très bonne source d'informations en la matière. Le terme de « *voluntary organizations* » est le plus utilisé dans la société danoise pour différencier ces organisations des entreprises privées et des organisations et institutions publiques. Une organisation de bénévoles ou à but non lucratif possède cinq caractéristiques principales²⁹ :

- un statut légal ou une permanence organisationnelle (activités en cours) ;
- une organisation privée et non-gouvernementale qui n'est ni partie du secteur public ni contrôlée par celui-ci mais qui peut travailler avec lui et recevoir des subventions publiques ;
- une activité qui n'est pas basée sur la recherche du profit. Si un profit est dégagé, il doit être réinvesti dans l'organisation afin d'assurer le développement de son objet social ;
- une organisation autonome qui décide elle-même de son activité sans contrôle d'aucune autre organisation qu'elle soit publique, commerciale ou de bénévoles ;
- non-obligatoire : membres, participation et contributions financières.

On peut mettre en avant trois types de formes légales d'organisations à but non lucratif : les institutions autonomes (« *Selvejende institutioner* », « *independent or self-owning/governing institutions* »), les fondations caritatives ou fonds (« *Almennyttige fonde* » « *Public utility funds* ») et les associations (« *Foreninger* »). Toutefois, aucun registre comprenant toutes les organisations du secteur à but non lucratif n'a été créé au Danemark.³⁰ L'encadré ci-contre détaille ces trois composantes du secteur non lucratif danois.³¹

1°) Les institutions autonomes sont des formes d'organisation particulières au Danemark financées en grande partie par les pouvoirs publics et sans bénévoles. Elles sont présentes dans les domaines sociaux et éducatifs : centres d'accueil de jour, refuges, abris, écoles populaires, écoles maternelles. **2°) Les fondations caritatives ou fonds** sont des avoirs déposés chez un conseil d'administration indépendant pour des objectifs spécifiques. Elles ne sont pas définies légalement mais ont certaines caractéristiques basées sur la coutume et la pratique : un avoir séparé de la fortune totale du fondateur, un management indépendant dispose des avoirs, la fondation est considérée comme une entité légale indépendante, la fondation possède les droits, et non les héritiers du fondateur par exemple. Ces fondations appartiennent au monde de la philanthropie. **3°) Les associations** sont des unions de personnes ou d'organisations avec un objectif ou intérêt commun organisées et gérées par des procédures et règles démocratiques. De nombreux bénévoles y sont membres.

²⁹ Cristina Vasilescu, Mette Hjaere, *Denmark in: Volunteering across Europe. Organisations, promotion, participation, Greece, Hungary, Austria, Denmark, Cyprus, v. III*, Rome: SPES – Centro di Servizio per il Volontariato del Lazio, 2009, p.152.

³⁰ Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, pp.75–76.

³¹ Vasilescu, Hjaere, *Denmark in: Volunteering across Europe. Organisations, promotion, participation, Greece, Hungary, Austria, Denmark, Cyprus, v. III*, 2009. p.162.

– Domaines d'activités³²

Trois domaines d'activités dominent le secteur des organisations à but non lucratif au Danemark : l'éducation et la recherche (écoles privées, éducation populaire pour adultes), les associations économiques professionnelles et les syndicats, et les services sociaux (associations travaillant avec des publics jeunes ou âgés³³ ainsi que des institutions sociales indépendantes telles que des cliniques ou des maisons de retraite). Ces trois domaines représentent 71% des revenus du secteur d'après l'étude de 2006. Le tableau suivant précise les autres domaines d'activités du secteur danois des organisations à but non lucratif :

Domaines d'activités du secteur à but non lucratif (classés par ordre décroissant à leurs revenus)		Part de chaque domaine par rapport aux revenus totaux du secteur
1	Éducation et recherche	32,1%
2	Associations économiques et professionnelles, syndicats	24%
3	Services sociaux	14,9%
4	Culture, loisirs et sport	9,4%
5	Développement et logement	7,9%
6	Intermédiaires de la philanthropie et promotion du bénévolat	3,4%
7	Santé	2,1%
8	Autres	2%
9	International	1,9%
10	Religion	1,1%
11	Droit, plaidoyer, politique	0,9%
12	Environnement	0,3%

Source : Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.77.

³² Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.77.

³³ L'association Dane Age a été fondée en 1986 et regroupe environ 500 000 membres. Son action principale est d'agir pour le compte des personnes âgées auprès des pouvoirs publics et des responsables de la prise en charge et du bien-être des personnes âgées : European Road Safety Charter, *Dane Age Association-Ældre Sagen*, <http://www.erscharter.eu/fr/signatories/profile/13106>, consulté le 18/06/2013.

- Financement et dépenses du secteur : une forte dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics³⁴

En 2006, presque 44% des revenus globaux des organisations à but non lucratif provenaient du soutien public. Les services sociaux (79% des revenus) et l'éducation et la recherche (77,1% des revenus) et l'international (73,5% des revenus) sont les trois activités les plus soutenues par les pouvoirs publics. Ensuite viennent loin derrière la culture et les loisirs à hauteur de 32,5% des revenus totaux du domaine d'activité. La santé est elle financée à 70,6% par des fonds privés (dons, fundraising) et est très peu soutenue par les fonds publics (11,6%). Le logement obtient 54,5% de ses revenus par son activité ce qui est le taux le plus important.

45% des dépenses correspondent au paiement des salaires des employés. Il faut donc préciser que la qualification du secteur non lucratif danois comme un secteur de bénévoles (« *voluntary organizations* ») est à corriger. L'éducation et la recherche ainsi que les services sociaux sont deux domaines d'activité comprenant de nombreux professionnels, ce qui explique la surproportion des dépenses salariales qui atteignent respectivement 58,4% et 67,3% de leurs dépenses totales. Les institutions autonomes ont une longue tradition et jouent un rôle essentiel dans ces domaines d'activités liées aux services publics. Comme les institutions autonomes emploient plus de salariés que les associations, ces chiffres sont parfaitement cohérents. Bien que, en effet, 43% de la population adulte soit bénévole (paragraphe précédent), l'importance du salariat est notable et indispensable à la bonne marche de ce secteur. L'étude du Centre national danois pour la recherche sociale a mis en exergue le fait que le nombre d'employés à plein temps surpasse le nombre de bénévoles à plein temps. Les bénévoles restent un pilier essentiel de nombreuses associations mais les institutions indépendantes notamment emploient plus de personnes.

Revenus du secteur non lucratif			
Soutien public	Soutien privé	Revenus d'activité	Revenus d'investissement et autres
43,7%	21,1%	28,5%	6,7%
Dépenses du secteur non lucratif			
Employés salariés	Production et services		Autres dépenses
45,1%	38,7%		16,2%

Source : Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.78.

³⁴ Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, pp.78–83.

– Composition juridique du secteur non lucratif danois³⁵

Plus de 80% des organisations à but non lucratif danoises sont des associations (100 200 organisations au total en 2006). Le plus grand nombre d'organisations de ce secteur appartient au domaine de la culture, des loisirs et du sport (36,3% du total des organisations). En effet, les clubs de sport sont extrêmement répandus. Le deuxième domaine comprenant le plus d'entités est celui du logement (associations de logement, de propriétaires et jardins associatifs : 14,4% du total) suivi de près par les associations professionnelles et les syndicats (10% du total). L'éducation et la recherche ainsi que les services sociaux ne représentent à peine plus de 10% des organisations à but non lucratif danoises, ce qui montre l'existence de grandes institutions dans ces domaines qui drainent de hauts revenus et notamment beaucoup de fonds publics.

Répartition des entités du secteur non lucratif danois par forme légale	
Formes légales	Pourcentage par rapport au nombre d'organisations total
Associations :	86%
– Locales et régionales	83%
– Nationales	3%
Institutions autonomes	8%
Fondations caritatives	6%

Source : Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.81.

« Le secteur à but non lucratif au Danemark est évidemment très varié, certaines associations ont une taille considérable, comme la Croix-Rouge danoise (60 000 membres, 15 000 bénévoles, 120 employés), ou l'Association danoise des personnes âgées (*Ældremobiliseringen*, avec 450 000 membres, 2500 volontaires et 26 employés) »³⁶ (données de 2007). À côté de ces très grandes organisations a été créée une multitude de petites associations.

3. Les entreprises sociales

« L'entrepreneuriat – la découverte d'opportunités et leur exploitation organisée – englobe l'entrepreneuriat commercial comme la poursuite d'opportunités à des fins économiques aussi bien que l'entrepreneuriat social qui poursuit des opportunités à des fins sociétales. »³⁷ Les entreprises sociales ne peuvent pas être uniquement définies par leurs statuts mais par leur finalité sociale ou environnementale ; leur activité économique n'est qu'un moyen pour atteindre et développer cette finalité. Les entreprises sociales peuvent par exemple fournir des services ou des formations à des personnes souffrant de handicap ou

³⁵ *Ibid*, pp.81–82.

³⁶ PolitiquesSociales.net, *Note Synthèse : Danemark : Économie sociale et microcrédit*, <http://politiquessociales.net/Economie-sociale-et-microcredit,82>, 2007, consulté le 21/06/2013.

³⁷ Traduit de l'anglais par l'auteur : Thomas Schøtt, *Social and Commercial Entrepreneurship in Denmark 2009 – studied via Global Entrepreneurship Monitor*, Kolding: Université du Danemark du Sud, 2010.

défavorisées, ou utiliser leurs profits pour des projets sociaux.³⁸ Une caractéristique importante de l'entreprise sociale est sa tendance à réinvestir dans l'activité une part conséquente de ses profits pour servir et faire avancer la finalité sociale.³⁹

Les entreprises sociales sont très majoritairement des organisations du tiers-secteur citées précédemment : associations, institutions autonomes, fondations caritatives et coopératives. Les coopératives sont des associations à activité économique qui sont gérées démocratiquement dans les intérêts de leurs membres. À ces organisations classiques, on peut ajouter quelques sociétés à responsabilité limitée dont les finalités sociales et environnementales sont plus importantes que l'objectif économique. La plus grande partie des entreprises sociales sont des associations, puis viennent les institutions autonomes. Les autres formes d'organisations sont résiduelles.⁴⁰

Les entreprises sociales danoises sont avant tout des petites et moyennes entreprises. Une grande partie d'entre elles ne compte pas plus de vingt employés. L'entrepreneuriat social est nouveau au Danemark et les entrepreneurs manquent de conseils et de soutien de la part des pouvoirs publics.

B. Législation relative au tiers-secteur

« Il n'existe pas, à proprement parler, de stratégie nationale en matière d'économie sociale et d'entrepreneuriat social. »⁴¹ Les gouvernements danois successifs ont très peu légiféré dans le domaine de l'économie sociale. Par exemple, le pays ne possède pas de législation générale sur les coopératives, même si les coopératives de logement sont encadrées par une loi.⁴² De plus, les coopératives doivent s'enregistrer si elles veulent bénéficier d'un régime fiscal avantageux.⁴³ Par contre, le gouvernement danois a été en 2007 le premier en Europe à permettre aux fondations caritatives d'obtenir des remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée.⁴⁴ En général, les organisations de bénévoles sont exemptées d'impôt et de taxe sur la valeur ajoutée.⁴⁵ Le tableau suivant résume ces informations.

³⁸ Thomas Schøtt, Roger G. Spear, Lars Hulgård, *Organising social enterprises in Denmark*, in: Schøtt, *Social and Commercial Entrepreneurship in Denmark 2009 – studied via Global Entrepreneurship Monitor*, 2010, p.112.

³⁹ *Ibid.* p.118.

⁴⁰ *Ibid.* pp.115–116.

⁴¹ Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark, Législation/Stratégie*, [Législation/stratégie](http://www.ess-europe.eu/?page_id=2040), http://www.ess-europe.eu/?page_id=2040, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 18/06/2013, sur base de : Philippe Chibani-Jacquot, *Danemark : Copenhague tente d'associer l'entrepreneuriat social à ses politiques sociales*, http://www.essenregion.org/site/Danemark-Copenhague-tente-d?id_mot=6, ESS en région, 2011, consulté le 05/07/2013.

⁴² Monzón, Chaves, *L'économie sociale dans l'Union européenne*, 2012, p.79.

⁴³ VITA Europe, *Denmark: cooperatives*, in: *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html?cnt=97828>, consulté le 02/07/2013.

⁴⁴ VITA Europe, *Denmark: tax special – a lesson from the Danes*, in: *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html?cnt=97830>, consulté le 02/07/2013.

⁴⁵ Vasilescu, Hjaere, *Denmark*, in: *Volunteering across Europe. Organisations, promotion, participation, Greece, Hungary, Austria, Denmark, Cyprus*, v. III, 2009. p.161.

Reconnaissance juridique de certaines formes d'organisations de l'économie sociale			
Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations
OUI	OUI	OUI	OUI
Traitement fiscal spécifique des organisations de l'économie sociale			
OUI	–	OUI	OUI

Source : Monzón, Chaves, *L'économie sociale dans l'Union européenne*, 2012, pp.80, 85.

La liberté d'association, établie par l'article 78 de la Constitution danoise, revêt une importance primordiale, tellement importante qu'aucune loi n'a défini ou régulé les organisations du tiers-secteur et les associations. Les fondations caritatives (ou fonds) et les institutions autonomes ont été régulées par le « *Danish Act on Foundations and Certain associations* » de 1984.⁴⁶ Le « *Danish Act on Popular Education* » oblige les autorités locales à financer les écoles populaires, notamment les associations éducatives pour adultes et les clubs et associations de jeunes et de sport.⁴⁷

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le « *Consolidation Act on Social Services* » impose aux municipalités de coopérer avec le secteur non lucratif et de lui consacrer une part de leur budget. De plus, les autorités publiques encouragent grandement le bénévolat. En 2005, le gouvernement danois a mis en place une stratégie de soutien aux centres de bénévolat. 6,5 millions d'euros ont été utilisés par le gouvernement afin que ces centres soient plus visibles et plus accessibles aux citoyens.⁴⁸ Dans le but de renforcer la coopération entre les pouvoirs publics et le tiers-secteur, quelques initiatives sont apparues ces dernières années⁴⁹ :

- politiques cohérentes de bénévolat : en 2010, un comité a été mis en place pour étudier ce thème ;
- le Conseil du bénévolat depuis 2008 : conseille le Ministre des Affaires sociales et le Parlement danois sur le rôle du secteur du bénévolat et les enjeux liés aux changements sociaux ;
- le soutien par les municipalités pour les centres de bénévoles est devenu permanent depuis 2009.

Les Conseils municipaux ont gagné d'importants pouvoirs en ce qui concerne la fourniture de services sociaux à la population. Ainsi, la ville de Copenhague a reconnu les entreprises de l'économie sociale dont « *l'objectif [...] est d'améliorer les conditions de vie et de produire une utilité sociale dans les champs suivants : affaires sociales, améliorations environnementales, sanitaires et sociales via* » [...] :

⁴⁶ Vasilescu, Hjaere, *Denmark*, in: *Volunteering across Europe. Organisations, promotion, participation, Greece, Hungary, Austria, Denmark, Cyprus*, v. III, 2009. p.159.

⁴⁷ *Ibid.* p.160.

⁴⁸ *Ibid.* p.189.

⁴⁹ Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, pp.84–85.

- *des process et produits innovants ;*
- *des entreprises professionnalisées (pas de recours au bénévolat) ;*
- *un entrepreneuriat privé ou collectif (exclusion du secteur public) ;*
- *un réinvestissement des profits pour renforcer l'objectif social de l'entreprise (organisations non profit). »⁵⁰*

L'entrepreneuriat social est considéré comme un prestataire des politiques sociales de la Ville mais aucune coopération institutionnalisée n'a été mise en place entre la ville de Copenhague et les secteurs de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social.⁵¹ Toutefois, les municipalités prennent de plus en plus en compte les organisations du secteur non lucratif dans la résolution des problématiques sociales.⁵² De la même manière que pour les organisations du tiers-secteur, il n'existe aucune législation concernant les entreprises sociales au Danemark.⁵³

Ces dernières années, le tiers-secteur est de plus en plus ciblé par les politiques publiques sociales nationales et locales. Le gouvernement danois a présenté en 2010 une Stratégie pour la société civile qui met en avant les organisations non lucratives, les citoyens, les pouvoirs publics locaux et les entreprises privées afin qu'ils créent des partenariats pour la résolution des problèmes sociaux.⁵⁴ Depuis 2012, même les petits dons pour les organisations caritatives sont devenus déductibles des impôts. Alors que le secteur connaît une forte croissance, les professionnels remarquent la demande toujours plus grande du nombre de bénéficiaires. Le secteur non lucratif mais aussi les entreprises sociales se trouvent en bonne place sur l'agenda politique aux niveaux locaux et nationaux.⁵⁵

Nous avons pu étudier dans ce deuxième chapitre l'importance grandissante du tiers-secteur au Danemark. L'État mais aussi les municipalités y portent un intérêt toujours plus grand avec l'idée de répondre aux problèmes sociaux de façon plus efficiente et efficace par le soutien à l'innovation sociale. Ce concept « tendance » en Europe mais aussi au Danemark sera étudié dans le troisième chapitre du working paper.

⁵⁰ Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark, Législation/ stratégie*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=2040, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 18/06/2013, sur base de : Chibani-Jacquot, *Danemark : Copenhague tente d'associer l'entrepreneuriat social à ses politiques sociales*, http://www.essenregion.org/site/Danemark-Copenhague-tente-d?id_mot=6, 2011, consulté le 05/07/2013.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.85.

⁵³ VITA Europe, *Denmark: social enterprises*, in: *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html?cnt=97826>, consulté le 02/07/2013.

⁵⁴ Pour plus de détails : Ministry of Social Affairs and Integration, *The National Civil Society Strategy in Denmark*, <http://english.ism.dk/social-issues/civil-society/Sider/Start.aspx>, consulté le 03/07/2013.

⁵⁵ Pour tout le paragraphe: Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: Hubrich, Bund, Schmitz, Mildenerger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, 2012, p.85.

III. L'innovation sociale en vogue au Danemark

A. Définition de l'innovation sociale au Danemark

Alors qu'aucune définition unique n'existe au Danemark, le projet de recherche européen TEPSIE (Theoretical, Empirical and Policy Foundations for Social Innovation in Europe), mené par l'Institut de technologie danois et la fondation The Young, a établi une définition large du concept : « *Les innovations sociales sont de nouvelles solutions (produits, services, modèles, marchés, process etc.) qui rencontrent simultanément un besoin social (plus efficacement que les solutions existantes) et mènent à des capacités et relations nouvelles ou améliorées et à une meilleure utilisation des liquidités et des ressources. En d'autres mots, les innovations sociales sont à la fois bonnes pour la société et améliorent la capacité de la société à agir.* »⁵⁶ Les cinq caractéristiques d'une innovation sociale sont⁵⁷ :

- la nouveauté ;
- l'efficacité ;
- des idées mises en œuvre ;
- la rencontre d'un besoin social ;
- l'amélioration de la capacité d'agir de la société.

Comme l'économie sociale ou l'entrepreneuriat social, le terme d'innovation sociale est neuf au Danemark. Contraintes budgétaires obligent, l'État-providence danois tente de trouver dans l'innovation sociale les moyens d'une plus grande efficience et efficacité. Les trois groupes cibles principaux des innovations sociales sont⁵⁸ :

- les groupes marginalisés à travers l'inclusion sociale et l'empowerment ;
- la population âgée en constante croissance ;
- les personnes en situation de handicap physique ou mental à travers la fourniture de soins et de services ciblés.

Toutefois, l'État étant responsable de résoudre les problèmes sociaux des citoyens, il est difficile d'innover socialement puisque la pression de l'appareil étatique reste importante. De plus, il existe peu d'infrastructures et d'organisations qui soutiennent l'innovation sociale, ce qui diminue les opportunités d'action entre les différents acteurs publics et privés. Malgré tout, l'attention envers l'innovation sociale grandit et des acteurs tels que l'économie sociale et de petites entreprises sociales sont des porteurs d'innovations.

⁵⁶ Traduit de l'anglais par l'auteur : John René Keller Lauritzen, *Social innovation in Local Government-Experiences from Denmark*, Institut danois de technologie, 2013, p.3.

⁵⁷ *Ibid.* p.4.

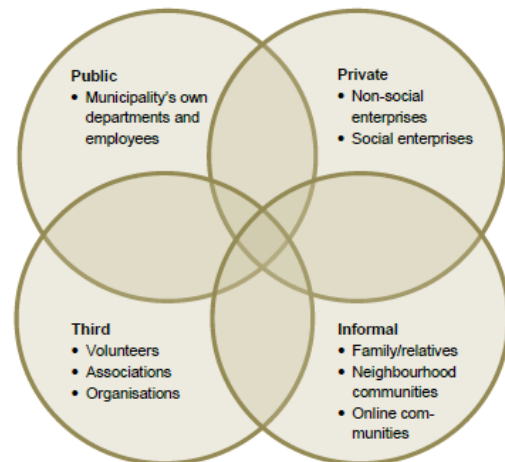
⁵⁸ Andreas Hjorth Frederiksen, Anne Sørensen, *Social Innovation in Denmark*, <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/node/1900>, Social Innovation Europe, consulté le 26/06/13.

B. Municipalités et innovation sociale

Les trois dernières années, les 98 municipalités danoises ont dû diminuer leurs budgets d'environ un milliard d'euros, ce qui a entraîné des coupes dans les services publics, notamment dans les secteurs des soins aux personnes âgées, aux enfants et aux personnes souffrant de troubles physiques et mentaux. Des organisations ont noté un recul significatif de certains services. D'un autre côté, les besoins sociaux auxquels les municipalités doivent faire face augmentent : chômage des jeunes, vieillissement de la population, inclusion sociale de groupes vulnérables, éducation. Les collectivités locales danoises font donc face à un « *déséquilibre social* » entre des budgets publics réduits et des demandes sociales en augmentation.⁵⁹

Pour rétablir l'équilibre, les municipalités combinent classiquement les trois instruments suivants : l'augmentation des revenus (impôts), les coupes budgétaires et l'amélioration de l'efficacité du secteur public (nouvelles technologies, digitalisation etc.). L'innovation sociale est le quatrième et nouvel instrument en complément des trois autres. En effet, si elle est appliquée de façon efficace, elle peut avoir de nombreux effets positifs pour les pouvoirs locaux : entre autres, l'identification plus rapide et plus efficace des besoins sociaux, des solutions mieux ciblées, des services plus efficaces et moins chers, la promotion de la citoyenneté active, l'allègement des effets sociaux négatifs des coupes budgétaires actuelles, la promotion de l'emploi et de la croissance.

Au niveau local, « *l'innovation sociale est la capacité de créer des environnements dans lesquels les innovations sociales peuvent prendre forme, grandir et prospérer. [L']innovation sociale est donc beaucoup plus synonyme d'ouverture, afin de permettre aux acteurs non publics de jouer un rôle actif dans la formulation et la mise en œuvre de nouvelles solutions sociales.* »⁶⁰ La difficulté et une des clés du succès d'une innovation sociale est la capacité de travailler en réseau par des acteurs de secteurs différents en prenant les forces de chacun (voir schéma ci-contre) : l'énergie et l'enthousiasme du tiers-secteur, les fortes structures du secteur informel, la compréhension du marché du secteur privé et l'expérience du secteur public face aux demandes sociales et leur connaissance et leadership du contexte local.⁶¹



Le rôle des gouvernements locaux dans la promotion de l'innovation sociale en coopération avec différents acteurs

Source : Lauritzen, *Social innovation in Local Government-Experiences from Denmark*, 2013, p.8.

⁵⁹ Pour tout le paragraphe : Lauritzen, *Social innovation in Local Government-Experiences from Denmark*, 2013, p.2.

⁶⁰ Traduit de l'anglais par l'auteur : *Ibid.* p.3.

⁶¹ Pour tout le paragraphe : *Ibid.* pp.2,3,5.

Traditionnellement, les municipalités danoises sont fournisseurs exclusifs de solutions sociales et les citoyens ont uniquement une fonction de bénéficiaires. Avec la notion d'innovation sociale, les municipalités ne sont plus les seuls fournisseurs de services sociaux et leur rôle se modifie : elles doivent être un facilitateur d'innovation et de coopérations entre différents secteurs. L'innovation sociale transforme fondamentalement le rôle des municipalités qui lâchent certaines responsabilités et considèrent les autres partenaires (bénévoles, entreprises, citoyens) comme égaux.⁶²

Un « *Danish Municipality Network on Social Innovation* »⁶³, géré par l'Institut de technologie a été créé afin de faire échanger trente municipalités, représentant 50% de la population danoise, dans le domaine de l'innovation sociale. Elles discutent des secteurs d'activité à développer, des coopérations entre entreprises, des organisations de bénévoles non lucratives et de citoyens, et du soutien aux initiatives afin qu'elles deviennent durables. La ville d'Aarhus a créé un instrument de microcrédit en 2009 qui a permis à des bénéficiaires d'allocations sociales ou de maladie, de pensions de handicap ou de réinsertion de lancer leur propre entreprise. Des formations et réunions de conseils ont été organisées dans différentes matières (comptabilité, marketing etc.). La ville de Copenhague a décidé de mettre en place cet instrument pour un public plus large en 2013.⁶⁴

Toutefois, l'innovation sociale est freinée par la législation fiscale danoise et sur l'emploi. Les monnaies alternatives sont par exemple considérées comme du travail non déclaré.⁶⁵ De nombreuses initiatives efficaces socialement à l'étranger ne peuvent donc pas être mises en œuvre au Danemark.

C. Réseaux, institutions et organisations de promotion de l'innovation sociale

De nombreuses initiatives sont apparues pour développer et soutenir l'innovation sociale au Danemark. On peut citer Social+⁶⁶, le Social Development Centre SUS⁶⁷ ou bien le Social Innovation Exchange Nordic⁶⁸ (voir encadrés suivants).

⁶² Pour tout le paragraphe : *Ibid.* pp.8-9.

⁶³ Social Innovation Europe, *Danish municipality network on social innovation*, <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/node/3486>, consulté le 25/06/2013.

⁶⁴ Lauritzen, *Social innovation in Local Government-Experiences from Denmark*, 2013, p.7.

⁶⁵ *Ibid.* p.11.

⁶⁶ Social +, *About Social +*, <http://socialeopfindelser.dk/english/>, consulté le 25/05/2013.

⁶⁷ Social Development Centre SUS, <http://www.sus.dk/english/>, consulté le 25/06/2013.

⁶⁸ Social Innovation Exchange, *SIX Nordic*, <http://www.socialinnovationexchange.org/global/network-nodes/six-nordic>, 2012, consulté le 25/06/2013.

Le **Social Innovation Exchange (SIX) Nordic** est un réseau dans la région nordique dans lequel différentes organisations ou personnes engagées dans la résolution de problèmes sociaux (entrepreneurs sociaux, chercheurs, incubateurs etc.) peuvent partager leurs innovations et leurs échecs afin de trouver des innovations sociales pertinentes. Les objectifs de SIX Nordic sont de mettre l'innovation sociale sur l'agenda des pays nordiques et de développer et essayer des méthodes, des concepts et des infrastructures d'innovation sociale dans la région.

Pays hôtes :

- Norvège : World Wide Narrative ;
- Suède : Forum for Social Innovation ;
- Finlande: Social Entrepreneur's Association of Finland ;
- Danemark : **Social+** (siège de SIX Nordic)

– Le Mindlab

Le MindLab est une unité d'innovation interministérielle qui implique les citoyens et les entreprises privées qui veulent répondre à des problèmes sociaux par de nouvelles solutions. Le MindLab travaille avec les fonctionnaires des Ministères de l'économie et de la croissance, de l'enfance et de l'éducation, et de l'emploi et collaborent avec les Ministères des Affaires économiques et de l'Intérieur.⁶⁹ En 2002, le Ministère de l'économie et du commerce a lancé ce MindLab, incubateur pour les inventions et les innovations, afin de répondre aux nouveaux défis auxquels est confrontée la société danoise par des solutions publiques et l'amélioration des services d'intérêt général.⁷⁰

– La Fondation *Specialisterne*

Une entreprise sociale danoise symbolise l'innovation sociale et la rencontre de besoins sociaux par un entrepreneur avec de nouvelles idées : la Fondation Specialist People (*Specialisterne*).⁷¹ La fondation emploie des personnes autistes faisant de leur handicap un avantage compétitif au Danemark et dans huit autres pays. En effet, les personnes autistes ont un taux de défaillance dix fois moins important dans le test de logiciels et d'autres tâches. Chaque euro investi dans l'entreprise permet d'économiser six euros de dépenses sociales publiques selon une étude menée par la Fondation dans un de ses établissements en Autriche. Cette dernière propose trois services principaux :

Social+ soutient et conseille les innovateurs sociaux de leur idée à sa mise en œuvre réelle. L'organisation collecte et produit de la connaissance sur l'innovation sociale, crée un réseau entre des acteurs de différents secteurs, dialogue avec les décideurs, les investisseurs et les médias. Cette organisation est financée par deux fondations et est une partie indépendante de l'organisation non lucrative **Social Development Centre SUS**.

- une évaluation individuelle de trois à cinq mois durant laquelle les participants jugent leurs forces, faiblesses, aptitudes spéciales, capacités et intérêts, ce qui permet de dresser un tableau de leurs besoins de soutien, de conseil et de modifications de l'environnement afin qu'ils puissent être efficaces en situation de travail ;

⁶⁹ MindLab, *About MindLab*, http://mind-lab.dk/en/about_mindlab, consulté le 25/06/2013.

⁷⁰ Avise, *L'innovation sociale en Europe, Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois Etats membres*, Les repères de l'Avise, Questions européennes N°5, Paris : AVISE, 2012, p.14.

⁷¹ Max Parknas, *Social innovation is stepping in to help Denmark's exhausted welfare system*, <http://socialenterprise.guardian.co.uk/social-enterprise-network/2013/apr/30/social-innovation-denmark-welfare-system>, The Guardian, 2013, consulté le 25/06/2013.

- un programme de services d'affaires aide 40% des participants à devenir conseillers à *Specialisterne Danmark* qui emploie 34 conseillers qui répondent aux demandes d'entreprises internationales dans les domaines des technologies de l'information et des télécommunications ;
- l'école *Specialisterne Danmark* a lancé un programme éducatif de trois ans pour des jeunes adultes de 16 à 24 ans souffrant de troubles du spectre autistique.

Les objectifs de la fondation sont extrêmement ambitieux puisqu'elle a la volonté de fournir

Social Development Centre SUS est un incubateur de projets et d'initiatives d'innovation sociale qui travaille en coopération avec des organisations, des municipalités, des départements ministériels et des fondations nationales et internationales. Le Centre de développement social se concentre principalement sur les publics suivants : personnes vulnérables mentalement, souffrant de handicap, sans-abri, adolescents et enfants socialement vulnérables. Les différents domaines d'activités du centre sont : le marché du travail inclusif, le bénévolat, les technologies de l'information et les médias sociaux, l'environnement de travail psychologique.

un emploi à un million de personnes souffrant d'autisme ou de handicaps invisibles (70 millions de personnes sur la planète souffrent d'autisme). La Fondation Specialist People espère aussi pouvoir partager largement son modèle de management, le modèle Dandelion, qui permet d'engager et d'encadrer des personnes autistes tout en diffusant dans la société une bonne image de ces personnes.

La Fondation *Specialisterne* démontre que l'innovation sociale d'une entreprise sociale avec des clients privés et publics est une possible réponse à certains besoins de la population. Cela demande de repenser le système d'État-providence danois. En effet, le secteur public a intérêt à soutenir l'innovation sociale au Danemark afin de faire émerger de nouvelles

solutions ce qui est difficile du fait de son importance historique et actuelle.

Nous venons de voir que malgré un État-providence dominant, de nombreuses initiatives promouvant l'innovation sociale ont émergé au Danemark. Les municipalités du pays, sous la pression de fortes contraintes budgétaires, utilisent cet instrument afin de répondre de manière plus efficace et efficiente aux besoins sociaux des populations. Dans le dernier chapitre du working paper seront mis en avant plusieurs secteurs d'activité et organisations du tiers-secteur danois. Alors que les entreprises d'insertion sont un maillon des politiques d'activation du marché du travail, les parcs coopératifs éoliens sont un modèle européen d'alliance des citoyens à un investissement économique et durable. Enfin, le Danemark connaît une inflation d'organisations de promotion de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social ces dix dernières années qui seront présentées.

IV. Initiatives d'économie sociale et d'entrepreneuriat social au Danemark

A. Les entreprises d'insertion

L'entreprise d'insertion (EI) est un des seuls secteurs de l'entrepreneuriat social danois qui a été étudié attentivement par le réseau EMES, réseau de centres de recherche universitaires et de chercheurs sur la thématique des entreprises sociales. Cette section se base sur une étude de 2004 titrée *Work Integration social enterprises in Denmark*.

Alors que les coopératives dominent en Europe dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, les entreprises d'insertion danoises se sont constituées sous les trois formes du secteur non lucratif que sont les institutions autonomes, les fondations caritatives et les associations, notamment sous la première forme, traditionnellement très liée aux fonctions de l'Etat-providence et la fourniture de services publics.⁷² Les entreprises d'insertion danoises sont le résultat d'échanges entre différentes organisations locales et les pouvoirs publics. Ces derniers ont un impact significatif sur la création et le fonctionnement des entreprises. Toutefois, elles restent autonomes dans leur gestion.⁷³

Les entreprises d'insertion danoises ont trois fonctions principales⁷⁴ :

- la mise en place de programmes d'activation du marché du travail ;
- la production de biens et services ;
- le lobbying pour les intérêts de l'entreprise et le plaidoyer pour les participants aux EI envers les pouvoirs politiques locaux.⁷⁵

Leurs objectifs principaux et premiers sont l'intégration sociale et professionnelle des personnes cibles. Elles ne considèrent la production de biens et de services qu'au second rang, comme un moyen d'atteindre leur finalité sociale. L'approche principale est la mise au travail des personnes cibles ; une activité complémentaire regroupe des activités éducatives.⁷⁶

La production de biens et services regroupe les activités d'intégration au travail vendues aux pouvoirs publics par les entreprises d'insertion (counselling, formation, et éducation) et la production de biens et de services produits par les personnes en insertion et les employés permanents et vendue à des clients souvent privés. Dans le premier cas, les entreprises d'insertion sont considérées comme des fournisseurs de services financés par les pouvoirs publics. Les EI danoises combinent les deux activités de production de biens et service ou bien seulement la première.⁷⁷

⁷² Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2008, p.15.

⁷³ *Ibid.* pp.17–18.

⁷⁴ *Ibid.* pp.19–20.

⁷⁵ *Ibid.* p22.

⁷⁶ *Ibid.* p.20.

⁷⁷ *Ibid.* pp.20–21.

L'hybridation des ressources est marquée chez les EI : revenus de la vente de biens ou services, subventions publiques et contributions non-monétaires (bénévolat). Malgré cela, les EI restent très dépendantes des subventions publiques (par ordre d'importance : nationales, locales et régionales, européennes) et des contrats avec les autorités publiques locales. L'assertion du deuxième chapitre du working paper selon laquelle le tiers-secteur danois est caractérisé par une très forte dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics se confirme dans un domaine particulier qui est celui des entreprises d'insertion. Malgré cela, les EI veulent gagner en autonomie économiquement vis-à-vis du secteur public et cherchent à renforcer leurs activités commerciales. Les services proposés par celles-ci sont en ordre d'importance décroissant : l'hôtellerie et la restauration, les services publics, l'éducation, et les services aux entreprises ou aux administrations publiques.⁷⁸

Différentes entreprises d'insertion sont à découvrir sur l'Observatoire européen de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale⁷⁹ dont notamment les exemples suivants :

Café Kaffegal⁸⁰ dans le centre ville d'Århus	Un café qui sert de la nourriture écologique issue du commerce équitable et qui utilise les bénéfices pour créer des emplois et pour réinsérer les personnes ayant des troubles mentaux sur le marché du travail. Entreprise assujettie à la TVA détenue par l'organisation sociale à but non lucratif « <i>Sindslidendes Vilkår</i> », dont les actions se concentrent sur les personnes ayant des troubles mentaux.
Proremus⁸¹ à Brabrand	Entreprise sociale dans le secteur spécialisé des technologies de l'information et solutions graphiques qui emploie des personnes handicapées mentales et fournit de bonnes conditions pour leur réintégration sur le marché de l'emploi. Proremus est une société à responsabilité limitée, propriété de l'organisation sociale « <i>Sindslidendes Vilkår</i> ». Activités : vente de solutions graphiques et de pages d'accueil à différents clients.
Sydhavns-Compagniet à Kgs. Enghave à Copenhague.	Créée en 2000, cette entreprise est issue d'un partenariat entre un organisme chargé de l'insertion des personnes en difficulté (« <i>Kristeligt Studenter Settlement</i> ») et le Ministère des affaires sociales dans le but d'offrir des solutions alternatives aux citoyens en situation difficile. Objectif principal : créer un réseau et faciliter l'intégration sociale de groupes et individus vulnérables par des programmes d'éducation et de formation, un magasin de seconde main, un centre social et de nombreux projets culturels.

⁷⁸ *Ibid* pp.24, 25, 27, 28.

⁷⁹ Observatoire européen de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale, *11 entreprises d'insertion par le travail au Danemark*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=2043, consulté le 04/07/2013, sur base de : Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2008.

⁸⁰ Observatoire européen de l'entrepreneuriat social et de l'ESS, *Café Kaffegal*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=2035, consulté le 04/07/2013, sur base de : *L'Atlas des bonnes pratiques de création d'emploi d'inclusion sociale, la finance éthique pour une Europe active créative et solidaire*, FEBEA, Bruxelles, 2010.

⁸¹ Observatoire européen de l'entrepreneuriat social et de l'ESS, *Proremus*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=2029, consulté le 04/07/2013, sur base de : *L'Atlas des bonnes pratiques de création d'emploi d'inclusion sociale, la finance éthique pour une Europe active créative et solidaire*, FEBEA, Bruxelles, 2010.

Boruplund	Organisme créé et géré par des fermiers locaux, il offre des formations et des activités pour migrants et réfugiés ne parlant pas le danois. Les activités sont généralement liées au secteur agricole et à l'agriculture verte.
Dynamo situé à Randers	Entreprise privée, Dynamo est un centre d'éducation et de formation spécialement destiné à développer les compétences entrepreneuriales des participants.
Den Økologiske Have dans la ville de Odder	Association de promotion de l'écologie pratique. Grand jardin écologique ouvert aux visiteurs, il fournit des formations liées au domaine de l'écologie et une unité de service à domicile. Les activités sont combinées avec l'offre de conseil et de formation professionnelle des chômeurs dans les différents secteurs de l'organisation, principalement dans le domaine du jardinage et de l'entretien écologique du parc.

B. Économie sociale et transition énergétique : le cas des parcs éoliens coopératifs au Danemark

Le Danemark est un exemple en Europe en ce qui concerne la transition énergétique et le développement des coopératives d'énergie renouvelable. Le 7 octobre 2012, 87% de la consommation électrique du pays était couvert par l'énergie éolienne. La loi danoise affirme que l'électricité est un bien public, ce qui a favorisé le développement de coopératives de citoyens qui proposent des prix deux fois moins élevés que l'électricité produite dans les parcs éoliens off-shore. Le Danemark est en bonne voie pour atteindre ses objectifs de 100% d'énergie renouvelable pour l'électricité, la production de chaleur et le transport d'ici 2050.⁸²

1. Un engagement politique historiquement important⁸³

Le gouvernement danois s'est engagé dans l'éolien dès les années 1980. Les militants écologistes en ont profité pour créer de petites coopératives et installer une ou plusieurs éoliennes dans les campagnes à partir de 1980. Au milieu des années 1990, 60% des éoliennes installées appartenaient à des coopératives. À la suite de la mise en place d'objectifs ambitieux par le gouvernement danois, de gros investisseurs institutionnels sont apparus et ont supplanté les projets coopératifs.

Le gouvernement a de nouveau relancé le secteur éolien en 2008. Outre le retour d'un tarif préférentiel garanti incitatif à l'achat d'électricité éolienne par le réseau, le gouvernement a voulu s'assurer que la population soit associée au développement des différents parcs. Ainsi, *« tout nouveau projet terrestre doit proposer au moins 20% de son capital à des petits investisseurs locaux (dans un rayon de 4,5 kilomètres autour du site). Au bout d'un mois, si toutes ces parts réservées n'ont pas été souscrites, elles sont proposées aux autorités*

⁸² Euractiv, *La transition énergétique au niveau communautaire en Europe*, <http://www.euractiv.com/fr/energie-efficacite/la-transition-energetique-au-niv-analysis-515456>, 2012, consulté le 23/03/2013.

⁸³ Patrick Piro, *Des coopératives dans le vent*, <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Des-cooperatives-dans-le-vent-p-22>, Sortir du nucléaire n°46, 2010, p.22, consulté le 23/03/2010.

locales, avant que l'opérateur n'en retrouve la maîtrise en cas de manque d'intérêt. »⁸⁴ En 2010, l'éolien représentait 20% de la demande nationale en électricité (un record international). De plus, le secteur est un fort levier de développement économique puisque le pays est leader dans la construction, l'installation ou l'édification des parcs maritimes. Les coopératives d'énergie renouvelable participent à ce fort développement. En 2009, 100 000 citoyens danois possédaient 15% des éoliennes du pays. Les coopératives d'énergie renouvelable associent les riverains qui élaborent l'installation et la production d'éoliennes. « *Les enquêtes le montrent bien : dans tous les cas, le degré d'acceptation est plus élevé à proximité des coopératives que dans les régions qui en sont éloignées !* »⁸⁵

2 Une coopérative d'énergie renouvelable de grande envergure : le parc de Middelgrunden⁸⁶

En 1996, le projet de créer un parc éolien à 3,5 km au large de Copenhague comprenant 20 aérogénérateurs de 2 MW chacun a été annoncé. La moitié du capital devait être possédée par une coopérative de particuliers. En 2000, à la mise en service, 8500 petits investisseurs détenaient une part au capital du parc de Middelgrunden. Ceci est inédit pour une installation de si grande taille. Plus d'un millier de personnes se trouve sur liste d'attente et attend la possibilité d'obtenir une part sociale du parc dont la rentabilité financière a dépassé les espérances de 10%. Son conseil d'administration se rassemble tous les deux mois et les coopérateurs sont informés via le site internet ou des bulletins d'information réguliers.

C. Réseaux, centres de recherche et institutions de l'économie sociale danoise

Centre pour l'entrepreneuriat social de l'Université de Roskilde ⁸⁷	Soutenu par le gouvernement depuis 2007. Activités : Études universitaires (un master en management de l'entrepreneuriat social), partage de connaissances, recherche dans les domaines de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise sociale, de la société civile et de l'État-providence. Objectif principal : amélioration des compétences des employés et des organisations du tiers-secteur afin de multiplier les innovations en coopération avec le secteur public et les entreprises privées.
Centre pour l'économie sociale (<i>Center for Socialøkonomi</i>) ⁸⁸	Soutenu par le gouvernement depuis 2007. Plateforme indépendante et unifiée de soutien pour les entreprises existantes et émergentes de l'économie sociale au Danemark.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ EMES Network, *Centre for Social Entrepreneurship (CSE) Denmark*, <http://www.emes.net/about-us/who-we-are/research-centres/cse/>, consulté le 27/06/2013.

⁸⁸ Center for Socialøkonomi, <http://socialokonomi.dk/cso/index.php?page=forside1>, consulté le 27/06/2013.

Centre national du bénévolat <i>(Center for frivilligt socialt arbejde)</i> ⁸⁹	Fondé en 1992. Institution autonome sous l'égide du Ministère des Affaires sociales dont le conseil de surveillance est composé de représentants des organisations de bénévoles, des pouvoirs publics et des entreprises privées Activités : Promotion et soutien au développement du bénévolat et des organisations sociales de bénévoles au Danemark, développement de coopérations entre les organisations sociales de bénévoles, les autorités publiques et les entreprises privées.
Fonds social de capital risque <i>(Den Sociale Kapitalfond)</i> ⁹⁰	Organisation privée créée en 2012. Premier Fonds social de capital risque au Danemark : investissement de capital et de compétences dans des entreprises sociales pour les soutenir dans leur développement en termes d'impact social et de performance économique. Outils : prêts et investissements en fonds propres.

⁸⁹ Center for frivilligt socialt arbejde (CFSA), *The National Volunteer Centre in Denmark*, <http://www.frivillighed.dk/Webnodes/English/296>, consulté le 27/06/2013.

⁹⁰ Den Sociale Kapitalfond, <http://www.densocialekapitalfond.dk/english/>, consulté le 27/06/2013.

Conclusion

Le tiers-secteur gagne une attention de plus en plus grande au Danemark. Dans un pays où la place de l'État-providence est très importante, où les citoyens payent relativement plus d'impôt que dans le reste de l'Europe et qui demandent donc que l'État s'occupe des politiques sociales, ce phénomène de promotion et de développement de ces organisations est un véritable bouleversement. Les municipalités ont depuis la fin des années 1990 le pouvoir de travailler ensemble avec des organisations de bénévoles ou des entreprises sociales autour des besoins sociaux croissants : vieillissement de la population, chômage des jeunes, inclusion sociale des minorités et des personnes vulnérables. On peut ici se demander si ce changement de paradigme (municipalité plus seulement fournisseur de services sociaux mais aussi facilitateur de réseau entre des acteurs divers des secteurs non lucratifs et lucratifs) est une politique subie ou bien assumée, alors que les contraintes budgétaires réduisent l'action directe des autorités locales. Ces trois dernières années, les municipalités danoises ont dû faire des économies de l'ordre de un milliard d'euros, ce qui a réduit leur marge de manœuvre dans le champ social. L'investissement social et le travail en réseau avec des organisations de bénévoles et des entreprises sociales tentent de répondre à tous ces défis, à l'aide notamment, de l'innovation sociale.

L'État-providence est encore largement dominant au Danemark. Le développement du tiers-secteur danois n'a pu donc seulement s'opérer qu'en coopération et coordination avec le secteur public. C'est pourquoi les financements publics révèlent une importance aussi grande. *« Une pure approche bottom-up des organisations non lucratives et du capital social ne marche pas dans les pays nordiques avec un héritage culturel d'un État-providence compréhensif et actif, et cela ne doit pas mener à l'hypothèse que le lien fort entre le secteur public et le secteur non lucratif est une barrière pour l'autonomie de ce dernier dans la direction de structures de management plus professionnelles. »*⁹¹ Les organisations du tiers-secteur et les entreprises sociales au Danemark ont connu une forte professionnalisation tout en gardant une autonomie de gestion.

Le Danemark vit un changement de paradigme de son État-providence, même s'il faut répéter que l'État-providence reste l'acteur dominant du modèle social danois. Les exigences budgétaires de plus en plus importantes, le déséquilibre social (augmentation des besoins sociaux et crise économique qui réduit les revenus via l'impôt de façon durable) met en évidence que le modèle social danois, mais aussi européen, se trouve à la croisée des chemins ; l'économie sociale et l'entrepreneuriat social peuvent-ils répondre aux besoins sociaux auxquels ne répondent plus un État-providence défaillant ou qui se décharge de certaines responsabilités ?

⁹¹ Traduit de l'anglais par l'auteur : Hulgård, Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, 2008, pp.44-45.

Bibliographie

Tiers-secteur, économie sociale et entrepreneuriat social au Danemark

- Andreas Hjorth Frederiksen, Anne Sørensen, *Social Innovation in Denmark*, <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/node/1900>, Social Innovation Europe, consulté le 26/06/13.
- Anne Liveng, *Denmark*, in : Jacques Defourny, Victor Pestoff (eds.), *Images and concepts of the third sector in Europe*, http://www.emes.net/uploads/media/WP_08_02_TS_FINAL_WEB.pdf, Liège: EMES European Research Network, Working Paper no. 08/02, 2008, consulté le 01/07/2013.
- Avise, *L'innovation sociale en Europe, Politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois Etats membres*, http://www.avise.org/IMG/pdf/Reperes_Avise_Europe5-IS.pdf, Les repères de l'Avise, Questions européennes N°5, Paris : AVISE, 2012, consulté le 25/06/2013.
- Cristina Vasilescu, Mette Hjaere, *Denmark* in: *Volunteering across Europe. Organisations, promotion, participation, Greece, Hungary, Austria, Denmark, Cyprus, v. III*, http://www.spes.lazio.it/volontariatoeuropa/inglese/4_denmark.pdf, Rome: SPES – Centro di Servizio per il Volontariato del Lazio, 2009, consulté le 02/07/2013.
- Euractiv, *La transition énergétique au niveau communautaire en Europe*, <http://www.euractiv.com/fr/energie-efficacite/la-transition-energetique-au-niv-analysis-515456>, 2012, consulté le 23/03/2013.
- John René Keller Lauritzen, *Social innovation in Local Government-Experiences from Denmark*, <http://tepsie.eu/images/documents/socialinnovationinlocalgovernment.pdf>, Institut danois de technologie, 2013, consulté le 25/06/2013.
- José Luis Monzón et Rafael Chaves, rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen par le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), *L'économie sociale dans l'Union européenne*, <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/ge-30-12-790-fr-c.pdf>, Bruxelles : Comité économique et social européen, 2012, consulté le 14/06/2013.
- Karsten Frøhlich Hougaard, *Case Study: Denmark*, in: David-Karl Hubrich, Eva Bund, Björn Schmitz, Georg Mildenerberger, *Comparative Case Study Report on the State of the Social Economy*, <http://www.tepsie.eu/images/documents/tepsie.d2.1comparativecasestudyreportsocialeconomy.pdf>, TEPSIE, Bruxelles: Commission européenne, DG Recherche, 2012, consulté le 14/06/2013.
- Lars Hulgård, Thomas Bisballe, *Work integration social enterprises in Denmark*, http://www.emes.net/uploads/media/PERSE_WP_04-08_DK.pdf, Working Paper no. 04/08, Liège: EMES European Research Network, 2004, consulté le 19/06/2013.

- Lars Skov Henriksen, Peter Bundesen, *Voluntary-Statutory Relationships in the History of Danish Social Welfare*, http://www.soc.aau.dk/fileadmin/user_upload/CASTOR/Arbejdspapirer/Arbpapir_nr_14.pdf, Sociologisk Arbejdspapir no. 14, Aalborg Universitet: Sociologisk Laboratorium, 2003, consulté le 02/07/2013.
- Max Parknas, *Social innovation is stepping in to help Denmark's exhausted welfare system*, <http://socialenterprise.guardian.co.uk/social-enterprise-network/2013/apr/30/social-innovation-denmark-welfare-system>, *The Guardian*, 2013, consulté le 25/06/2013.
- Observatoire Européen de l'Entrepreneuriat Social et de l'ESS, *Danemark*, http://www.ess-europe.eu/?page_id=412, Think Tank européen *Pour la solidarité*, consulté le 17/06/2013.
- Patrick Piro, *Des coopératives dans le vent*, <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Des-cooperatives-dans-le-vent-p-22>, Sortir du nucléaire n°46, 2010, p.22, consulté le 23/03/2010.
- Philippe Chibani-Jacquot, *Danemark : Copenhague tente d'associer l'entrepreneuriat social à ses politiques sociales*, http://www.essenregion.org/site/Danemark-Copenhague-tente-d?id_mot=6, ESS en région, 2011, consulté le 05/07/2013.
- PolitiquesSociales.net, *Note Synthèse : Danemark : Économie sociale et microcrédit*, <http://politiquessociales.net/Economie-sociale-et-microcredit,82>, 2007, consulté le 21/06/2013.
- Social Innovation Europe, *Danish municipality network on social innovation*, <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/node/3486>, consulté le 25/06/2013.
- Thomas Schøtt, *Social and Commercial Entrepreneurship in Denmark 2009 – studied via Global Entrepreneurship Monitor*, http://static.sdu.dk/mediafiles/Files/Om_SDU/Institutter/Ier/Gem%20Rapport%202009/GEM%20Rapport%202009%20WEB.pdf, Kolding: Université du Danemark du Sud, 2010, consulté le 28/06/2013.
- VITA Europe, *Denmark: where the public and the third sector have got closer and closer*, <http://www.vita.it/europe/guides/denmark-where-the-public-and-the-third-sector-have-got-closer-and-closer.html>, consulté le 01/07/2013.

Organisations et projets danois du tiers-secteur

- Center for frivilligt socialt arbejde (CFSA), *The National Volunteer Centre in Denmark*, <http://www.frivillighed.dk/Webnodes/English/296>, consulté le 27/06/2013.
- Center for Socialøkonomi, <http://socialokonomi.dk/cso/index.php?page=forside1>, consulté le 27/06/2013.
- Den Sociale Kapitalfond, <http://www.densocialekapitalfond.dk/english/>, consulté le 27/06/2013.

- EMES Network, *Centre for Social Entrepreneurship (CSE) Denmark*, <http://www.emes.net/about-us/who-we-are/research-centres/cse/>, consulté le 27/06/2013.
- European Road Safety Charter, *Dane Age Association-Ældre Sagen*, <http://www.erscharter.eu/fr/signatories/profile/13106>, consulté le 18/06/2013.
- MindLab, *About MindLab*, http://mind-lab.dk/en/about_mindlab, consulté le 25/06/2013.
- Social +, *About Social +*, <http://socialeopfindelser.dk/english/>, consulté le 25/05/2013.
- Social Development Centre SUS, <http://www.sus.dk/english/>, consulté le 25/06/2013.
- Social Innovation Exchange, *SIX Nordic*, <http://www.socialinnovationexchange.org/global/network-nodes/six-nordic>, 2012, consulté le 25/06/2013.

Textes législatifs danois

- Ministry of Social Affairs and Integration, *Consolidation Act on Social Services*, http://english.sm.dk/MinistryOfSocialWelfare/legislation/social_affairs/social_service_act/Sider/Start.aspx, consulté le 17/06/2013.
- Ministry of Social Affairs and Integration, *The National Civil Society Strategy in Denmark*, <http://english.ism.dk/social-issues/civil-society/Sider/Start.aspx>, consulté le 03/07/2013.